

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Révision de la Charte Forestière de Territoire

Concertation technique

RETOURS DES ATELIERS DU 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET

Août 2021



Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

SOMMAIRE

L'OBJECTIF DE CETTE CONCERTATION TECHNIQUE..... - 4 -

Pourquoi organiser une concertation ?	- 4 -
Un large panel d'acteurs réunis.....	- 4 -
Le déroulé d'un atelier.....	- 5 -
Objectif de la concertation	- 5 -

RETOURS SUR LES ATELIERS..... - 6 -

Atelier n°1 Quelles pratiques forestières pour poursuivre la prise en compte des habitats naturels, support de biodiversité ?	- 6 -
Atelier n°2 Comment appréhender le risque climatique ?	- 8 -
Atelier n°3 Quelles prises en compte des attentes sociétales en forêt ?	- 10 -
Atelier n°4 Pour quelles valorisations des produits bois ?	- 12 -

SYNTHESE GLOBALE..... - 14 -

ANNEXES..... - 17 -

Annexe n°1 - Liste des structures invitées aux ateliers	- 17 -
Annexe n°2 - Participants aux ateliers n°1 et 2 – le 24/06/21 à Royère-de-Vassivière	- 20 -
Annexe n°3 - Participants aux ateliers n°3 et 4 – le 02/07/2021 à Saint-Angel..	- 21 -
Annexe n°4 - Analyse AFOM proposée	- 22 -

L'OBJECTIF DE CETTE CONCERTATION TECHNIQUE

Pourquoi organiser une concertation ?

La forêt occupe un espace majoritaire (taux de boisement de 55%) sur le territoire. C'est le support de la première activité économique locale ainsi qu'un objet important de façonnage et d'évolution des paysages. Ces milieux forestiers dont la résilience est liée à une gestion multifonctionnelle, sont les supports de nombreux usages et aménités. Autrement dit, la forêt fait l'objet de nombreuses préoccupations dont il apparaissait essentiel de les partager.

Depuis 2012, le PNR porte un programme d'actions, co-construit avec les acteurs du territoire, appelé Charte Forestière de Territoire (CFT). Cette dernière est à la fois :

- Une ambition partagée pour les forêts du territoire à un horizon lointain : un cap ;
- Et une stratégie opérationnelle, partenariale, à l'horizon 2030 autrement dit ce sont des objectifs et actions à court et moyen termes pour les différents acteurs.

Le deuxième programme d'une durée de 5 ans vient de se terminer. L'année 2021 est consacrée à son renouvellement avec la réalisation d'un bilan, l'actualisation du diagnostic du secteur forestier et l'organisation de cette concertation technique.

Il s'agit d'un moment privilégié pour s'interroger sur :

- « Quel avenir souhaitons-nous pour les forêts du territoire du PNR ? »
- « Vers quel futur nous diriger ? et quel niveau de maîtrise des situations dispose-t-on ? »
- « Quelle est notre ambition pour notre territoire ? » (responsabilités locales et globales)

L'objectif de cette concertation est donc de mettre à jour les enjeux, construire des objectifs communs, d'élargir la table des discussions et des futurs partenariats. Un plan d'action et une gouvernance seront établis en suivant.

Un large panel d'acteurs réunis

Le diagnostic de la CFT a mis en avant la complexité et la transversalité des sujets pouvant être abordés lors de cette concertation ainsi que la grande diversité d'acteurs concernés.

La concertation a été organisée autour de la question globale : « Quelles forêts pour le territoire du PNR de Millevaches en Limousin ? »

Afin d'aborder l'ensemble des sujets, tout en guidant les débats et échanges et minimisant les redondances de sujets, il a été proposé aux participants de répondre au sujet par 4 sous-questions :

- Quelles pratiques forestières pour poursuivre la prise en compte des habitats naturels, support de biodiversité ? (atelier n°1)
- Comment appréhender le risque climatique ? (atelier n°2)
- Quelles prises en compte des attentes sociétales en forêt ? (atelier n°3)
- Pour quelles valorisations des produits bois ? (atelier n°4)

Le programme est disponible sur le site internet du PNR (<https://www.pnr-millevaches.fr/Foret-60>)

Ces ateliers ont été organisés sur deux journées (un atelier par demi-journée), à Royère-de-Vassivière le 24 juin (ateliers 1 & 2) et à Saint-Angel le 2 juillet (ateliers 3 & 4). Cette organisation a permis de trouver un compromis entre la répartition géographique des participants et les disponibilités de chacun. Pour les acteurs qui ne pouvaient être physiquement présents, ou souhaitant s'exprimer plus librement par écrit, un formulaire a été largement diffusé permettant ainsi de transmettre au Parc leurs points de vue, besoins, et attentes sur ces sujets.

L'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques concernés par le secteur forestier a été convié aux ateliers soit 110 structures invitées (liste complète consultable en annexe n°1). **Le taux de participation pour cette phase de concertation est de 47 %**, autrement dit 52 structures différentes ont participé à au moins un des 4 ateliers organisés.

Chaque atelier a réuni une cinquantaine de personnes, avec un maximum de 63 participants pour l'atelier n°3, et un minimum de 42 (atelier n°2). **Toutes les catégories d'acteurs étaient représentées pour chacun des 4 ateliers.**

La concertation technique s'est accompagnée **d'une consultation publique** à laquelle une centaine de personnes ont répondu (réalisée via un formulaire diffusé sur les différents médias du PNR). Une analyse est disponible sur le site Internet du Parc <https://www.pnr-millevaches.fr/Foret-60>.

Au regard des éléments susmentionnés, nous pouvons considérer que le taux de participation et la représentativité des acteurs rendent robustes les résultats des phases de concertation ci-après synthétisés.

Objectif de la concertation

L'objectif recherché, et atteint, des ateliers est d'extraire les enjeux dominants, marginaux, partagés ou non par sous questions ainsi que des pistes d'action à mettre en place.

Afin de faciliter les échanges, chaque atelier a débuté par la présentation du diagnostic.

Une première grille de lecture, commune à tous les ateliers, a été apportée via la proposition d'une analyse Atouts, Forces, Opportunités, Menaces, consultable en annexe n°4.

Des temps de travail par groupes d'une dizaine de personnes ont été ensuite organisés afin de faciliter les échanges sur les enjeux et actions potentielles. Ces échanges ont été guidés par un animateur par table, et grâce à un support comprenant des mots clés et pistes de réflexion. Un temps de mise en commun des travaux a permis de mettre en avant les sujets partagés entre les acteurs mais également d'identifier ceux qui ne font pas consensus et qui nécessitent davantage d'échanges.

RETOURS SUR LES ATELIERS

Atelier n°1 Quelles pratiques forestières pour poursuivre la prise en compte des habitats naturels, support de biodiversité ?

Nombre de structures participantes : 35 ; nombre de participants : 43

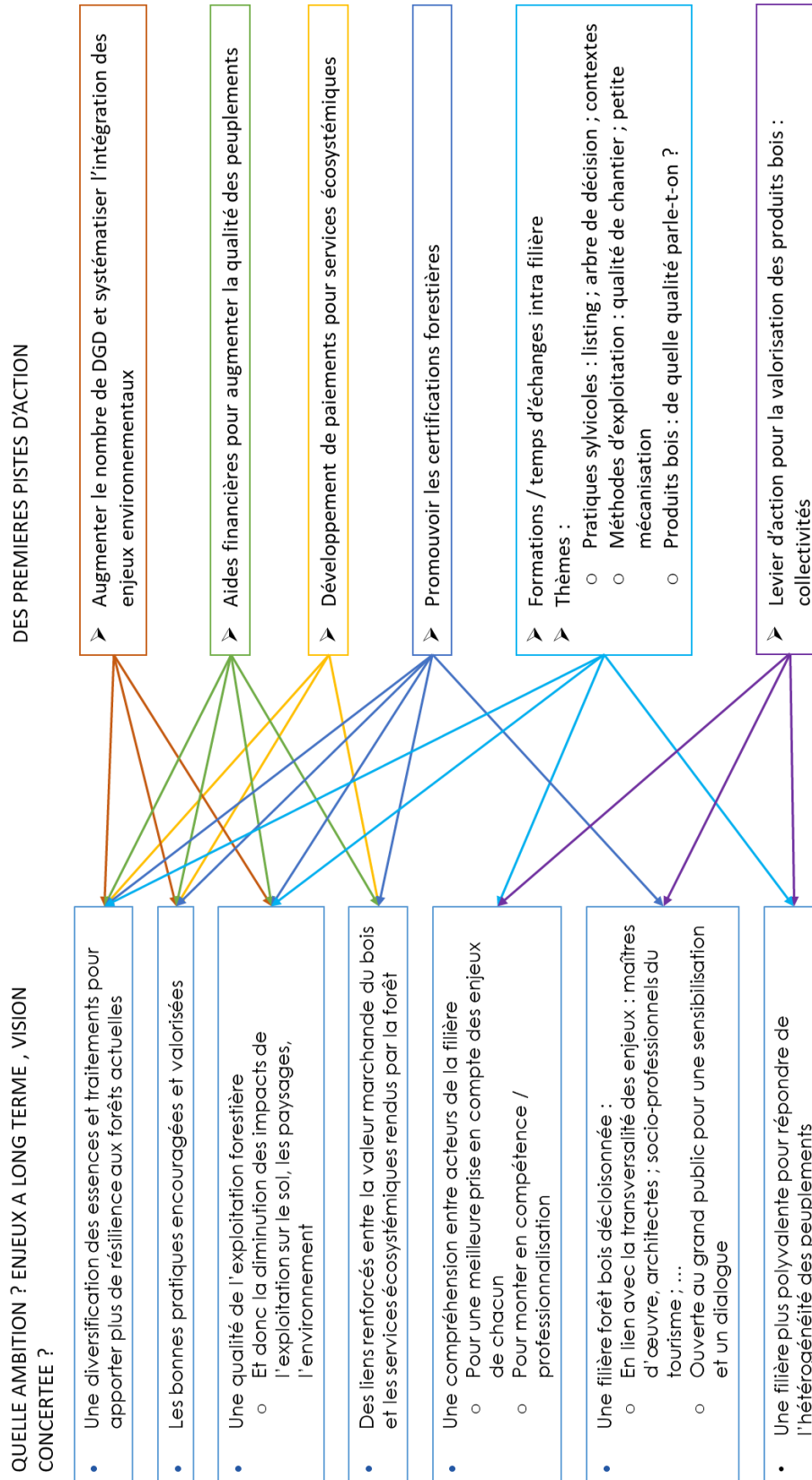


Figure 1

Synthèse du schéma (Figure 1) :

Enjeux et ambitions :

Les participants ont fait remonter unanimement **l'intérêt de poursuivre et maximiser sur l'hétérogénéité des peuplements, les itinéraires sylvicoles**, et de faire une force le grand nombre de propriétaires présents sur le territoire (sans exclure pour autant les regroupements), apportant ainsi une diversité indéniable et une résilience globale au secteur forestier. Néanmoins, il est nécessaire de poursuivre **cette diversification à l'échelle des massifs forestiers (en termes d'essences, itinéraires, ...) afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des capacités de réalisation des cycles biologiques des espèces (habitats, corridors, ...)**. Des bonnes pratiques existent sur le territoire et des évolutions positives sont à noter. Il est important de **les encourager et les valoriser**. L'exploitation forestière a également un rôle à jouer dans la prise en compte de la biodiversité (maintien d'arbres à loges, respect du sol, rémanents, ...). Une évolution des pratiques d'exploitation forestière participera à **une diminution des impacts** sur le sol, le paysage, la biodiversité en générale tout en maintenant la capacité de production du territoire et en assurant sa pérennité (l'outil principal de cette pérennité se focalise sur les sols).

A ces ambitions sylvicoles, s'ajoute la problématique du lien entre la valeur marchande du bois, seule source de revenu à ce jour, et les services écosystémiques rendus par la forêt. Ce sujet a fait débat lors de l'atelier, avec les questions de responsabilité, de coûts, des sources de financements...

En plus des pratiques sylvicoles en tant que tel, deux enjeux de communication ont été mentionnés :

- **Une meilleure compréhension entre acteurs forestiers et associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels** permettrait de mieux appréhender les besoins et contraintes de chacun. De même, afin d'aller vers plus de multifonctionnalité dans la gestion des écosystèmes forestiers, il est nécessaire de décroisonner la filière forêt bois, c'est-à-dire intégrer des nouveaux acteurs concernés par les milieux forestiers (tourisme, ...) ou par les produits (maîtres d'œuvres, designers, ...).
- Cette ouverture est également destinée au grand public afin de **mettre en place des espaces de dialogue et de sensibilisation** pour partager une culture forestière commune.

Enfin, pour répondre de l'hétérogénéité des forêts du territoire, une filière bois plus polyvalente serait à développer pour s'adapter au mieux aux multiples produits, aux aléas de production et de consommation.

Pistes d'actions :

Concernant les pistes d'actions, le schéma (Figure 1) récapitule les propositions faites lors de l'atelier. Ont été rajoutés des liens entre actions et enjeux : « quelles actions pourraient répondre à quels enjeux ? ».

L'augmentation du nombre de documents de gestion durable (DGD) se traduit par une plus grande proportion de la forêt suivie et gérée. Les DGD sont une clé d'entrée propice à la sensibilisation des propriétaires à la gestion forestière multifonctionnelle et à la prise en compte des enjeux environnementaux. Une attention supplémentaire serait apportée à ce que ces DGD intègrent les enjeux patrimoniaux et/ou sociétaux identifiés croisés ainsi avec les enjeux de production adaptant la gestion en conséquence.

Pour les aides financières, il s'agit de maintenir les programmes existants permettant d'accompagner les propriétaires à adapter leur gestion pour une meilleure prise en compte environnementale. Le développement des paiements pour services environnementaux découle du lien à faire entre valeur marchande du bois et services rendus par la forêt.

Des certifications forestières existent, se développent et évoluent. Elles intègrent à différents niveaux le maintien et l'amélioration de la richesse environnementale des forêts. Elles sont mises en œuvre sur le territoire, sans pour autant être connues ou appliquées par tous.

En réponse aux enjeux de communication, des actions de type formation ou échanges techniques pourraient être organisées, que ce soit sur les pratiques sylvicoles, les méthodes d'exploitation ou encore l'aval de la filière afin d'apporter une transversalité au sein du secteur forestier.

Les collectivités ont également été citées comme pouvant être un levier d'action pour l'utilisation de bois issu de forêts gérées de façon exemplaire.

Atelier n°2 Comment appréhender le risque climatique ?

Nombre de structures participantes : 34 ; nombre de participants : 42

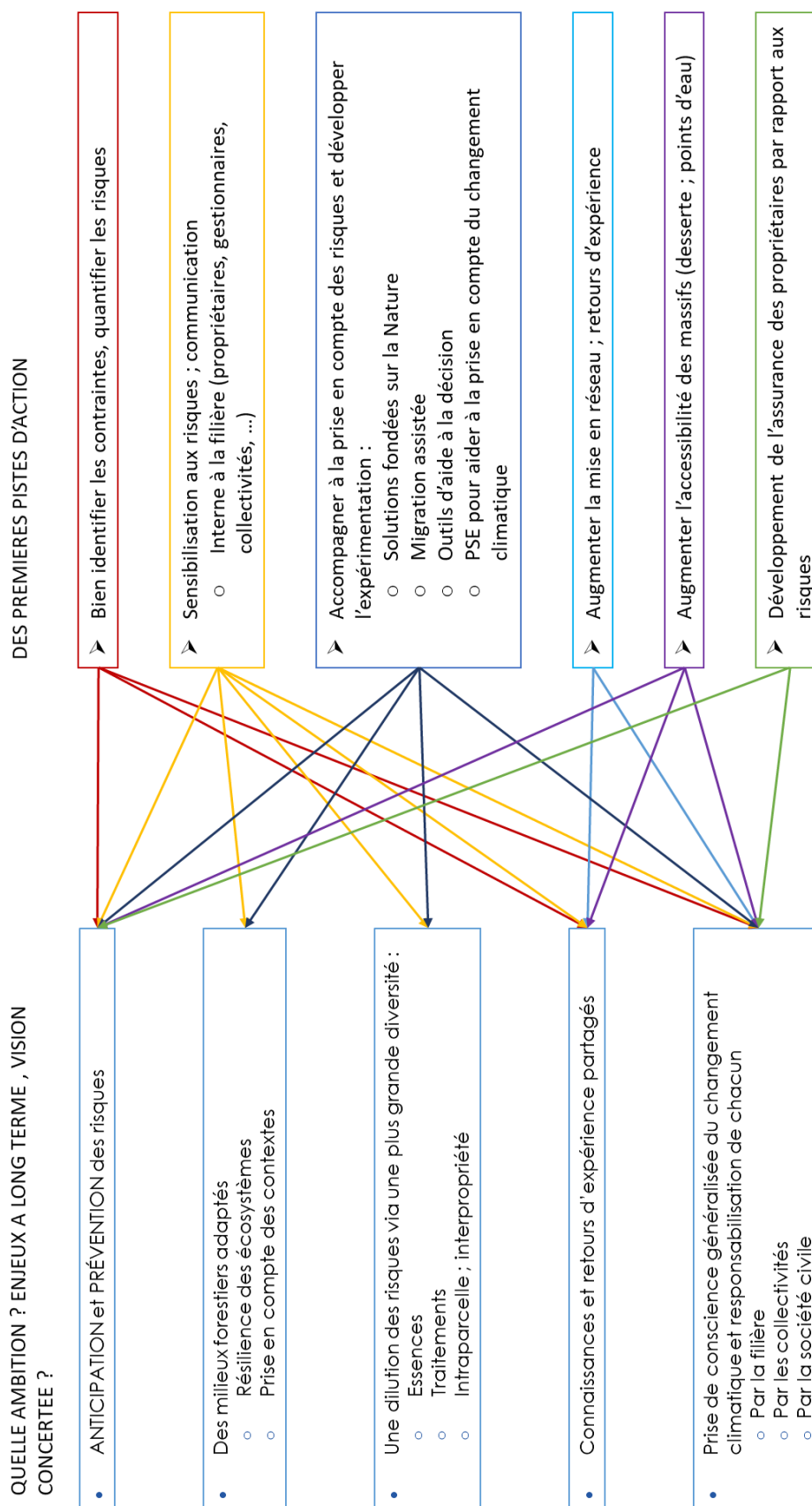


Figure 2

Synthèse du schéma (Figure 2) :

Enjeux et ambitions

Face aux risques climatiques, les principaux enjeux sont :

- L'anticipation et la prévention des risques quels qu'ils soient (sécheresse, incendie, tempête, ...).
- La nécessité de permettre l'adaptation des milieux forestiers en tablant notamment sur la résilience des écosystèmes et la prise en compte des contextes locaux (sol, exposition, altitude, accès, ...).

Ce que l'on peut qualifier d'enjeux sous-jacents concernent les points suivants.

L'augmentation de la diversité, et donc de l'hétérogénéité également mentionnée dans l'atelier n°1, permettrait de **diluer les risques à l'échelle du territoire**. Que cela soit en termes d'essences, d'itinéraires sylvicoles et à la fois au sein même d'une propriété ou à une échelle de massif.

Il existe de nombreuses expérimentations à l'échelle nationale, mais également sur le Plateau de Millevaches. **Une mise en réseau des acteurs forestiers** est nécessaire pour mieux connaître et partager des retours d'expérience. Cette ambition rejoint le besoin de compréhension et d'échange mentionnés lors de l'atelier précédent.

Pour finir, il est nécessaire de s'assurer d'**une prise de conscience généralisée du changement climatique et notamment des responsabilités et moyens d'action de chacun** : pour les acteurs de la filière, mais également des collectivités et de la société civile. Il s'agit ici d'un enjeu qui porte sur l'intégrité du territoire et son devenir structuré, comme aujourd'hui, sur la forêt au moins en partie.

Pistes d'actions :

Concernant les pistes d'actions évoquées, l'identification et la quantification des risques sur le territoire du PNR est une des conditions *sine qua non* pour mieux anticiper les risques climatiques, sans pour autant être un préalable indispensable à la réalisation des actions.

Une sensibilisation à ces risques est à parfaire (en continu), en priorité auprès de la filière (propriétaire, gestionnaire, collectivité, ...). Afin de permettre une prise en compte et l'adaptation des pratiques actuelles aux aléas climatiques, il serait intéressant d'accompagner les acteurs locaux à la mise en place voire l'expérimentation de nouvelles techniques sylvicoles (solutions d'adaptation fondées sur la nature, migration assistée d'essences, outils d'aide à la décision, paiements pour services environnementaux).

Il existe déjà sur le territoire des parcelles expérimentales, reboisements d'essences mieux adaptées aux futures conditions climatiques... Une mise en réseau public/privé de ces expérimentations pourrait être développée ou accentuée afin de bénéficier de retours d'expérience ou de cibler des sujets à tester.

Face au risque incendie, il a été évoqué la question de l'accessibilité des massifs forestiers, la réalisation d'un état des lieux : desserte forestière adaptée et connue des services départementaux, localisation de points d'eau, ...

Le développement de l'assurance « risques » pour les propriétaires forestiers a été mentionné.

Atelier n°3 Quelles prises en compte des attentes sociétales en forêt ?

Nombre de structures participantes : 41 ; nombre de participants : 61

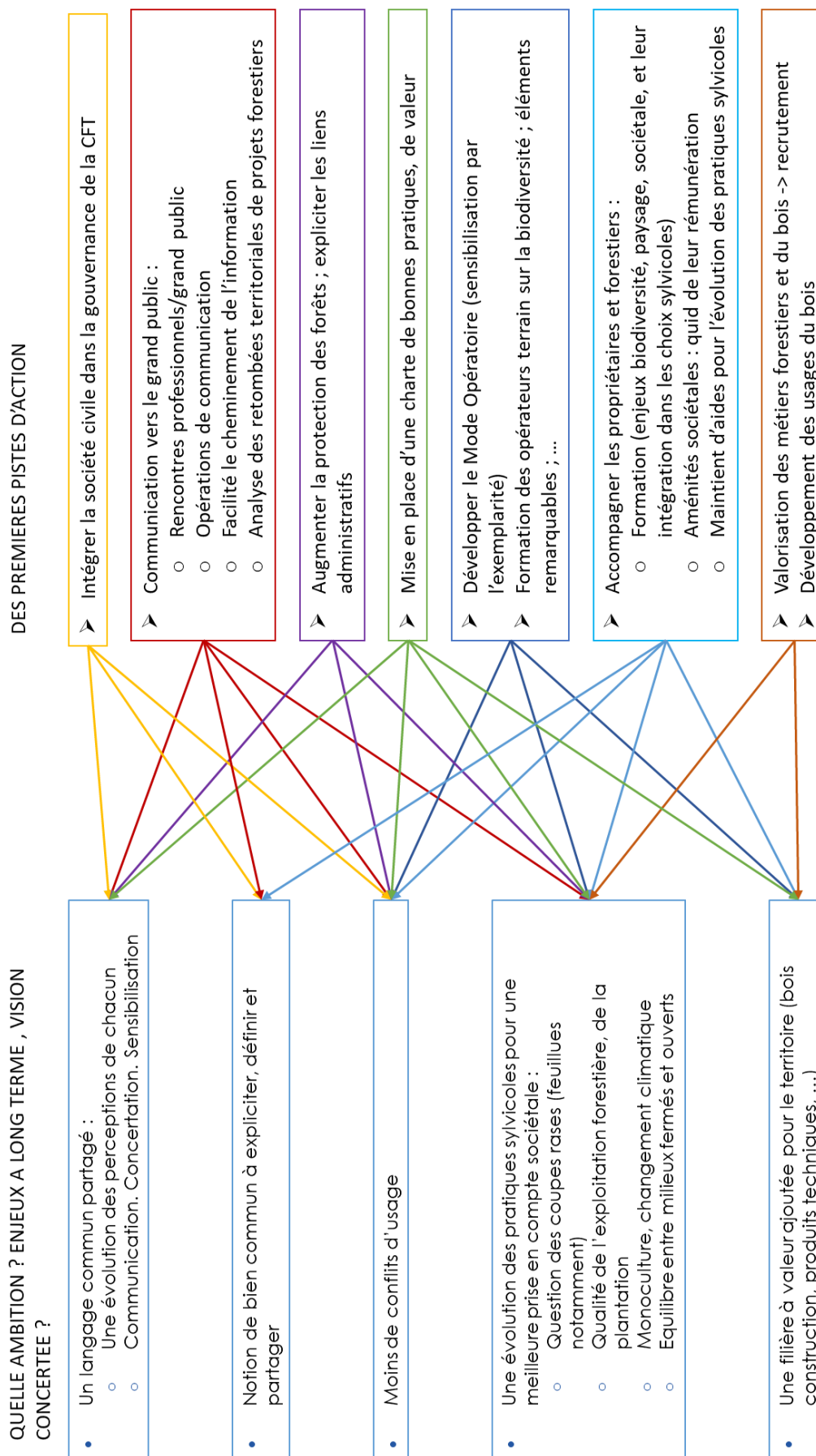


Figure 3

Synthèse du schéma (Figure 3) :

Enjeux et ambitions :

Comme pour les précédents ateliers, et du fait de cette thématique, l'ambition de mieux se comprendre a été mentionnée à plusieurs reprises : trouver un langage commun et communiquer, partager des points de vue différents.

La diminution des conflits d'usage est également un enjeu évoqué lors de cet atelier mais **couplé au besoin de faire évoluer les positions de chacun et les pratiques actuelles** en prenant en compte les attentes mentionnées par la société civile : impact de certaines pratiques comme les coupes rases, les inquiétudes liées à la disparition des massifs feuillus, La pratique des coupes rases fait réagir de différentes façons les habitants ou les touristes d'autant plus lorsqu'elles sont réalisées sur des peuplements feuillus et modifient brutalement le paysage local. L'incompréhension et les méconnaissances associées face aux chantiers forestiers, réalisés dans des conditions variables influençant leur qualité, est source de tensions. De même que la question d'une monoculture résineuse qui est remise en question face au changement climatique.

Enfin un dernier enjeu mentionné est celui de **conforter une filière à valeur ajoutée pour le territoire**. C'est-à-dire de s'attacher à ce que, bien que le territoire soit principalement exportateur de bois, une partie de la ressource soit utilisée par des circuits de valorisation proches : construction bois, bois énergie, développement de produits techniques, ... Autrement dit, les besoins locaux susceptibles d'être croissants devront être approvisionnés par les ressources locales dans la mesure du possible.

La notion de bien commun appliquée à la forêt a été évoquée et a fait débat. Il sera nécessaire d'échanger et mieux définir collectivement cette notion.

Pistes d'action :

Il a été évoqué de mieux intégrer la société civile dans les instances de concertation forestières et notamment celles de la Charte Forestière de Territoire.

Pour ce qui est du besoin de compréhension, et sensibilisation, plusieurs actions ont été évoquées comme :

- la poursuite d'animations sur le terrain (en forêt, en entreprise) en présence de professionnels,
- des opérations de communication thématiques coordonnées,
- et de réfléchir à inclure une analyse des retombées économiques territoriales des différents projets forestiers ou encore responsabiliser les consommateurs.

Pour faciliter les échanges et la prise en compte des attentes environnementales et sociétales, il a été proposé de mieux expliciter les réglementations s'appliquant en forêt, les liens administratifs tout en réfléchissant à augmenter la surface de forêts sous statut de protection sur le territoire du PNR.

La mise en place de charte de bonnes pratiques ou encore le développement du « Mode Opérateur pour l'utilisation de la voirie communale », déjà déployé par la communauté de communes Creuse Sud-Ouest en partie sur le territoire, ont été mentionnés afin d'éviter des éventuelles dégradations et de diminuer des conflits d'usage. Des formations à destination des opérateurs de terrain sur l'identification d'éléments de biodiversité, éléments remarquables patrimoniales ont été suggérées. L'organisation de formations à destination des propriétaires forestiers permettraient également de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociétaux. Le développement – à minima l'expérimentation - de paiements pour services écosystémiques a été proposé soulevant des questions sur la responsabilité, le financement, ...

Enfin, pour répondre principalement aux enjeux d'évolution des pratiques sylvicoles et du maintien d'une filière à valeur ajoutée sur le territoire, il pourrait être mis en place des actions de valorisation des métiers forestiers, pour notamment pallier aux difficultés de recrutement.

Atelier n°4 Pour quelles valorisations des produits bois ?

Nombre de structures participantes : 37 ; nombre de participants : 53

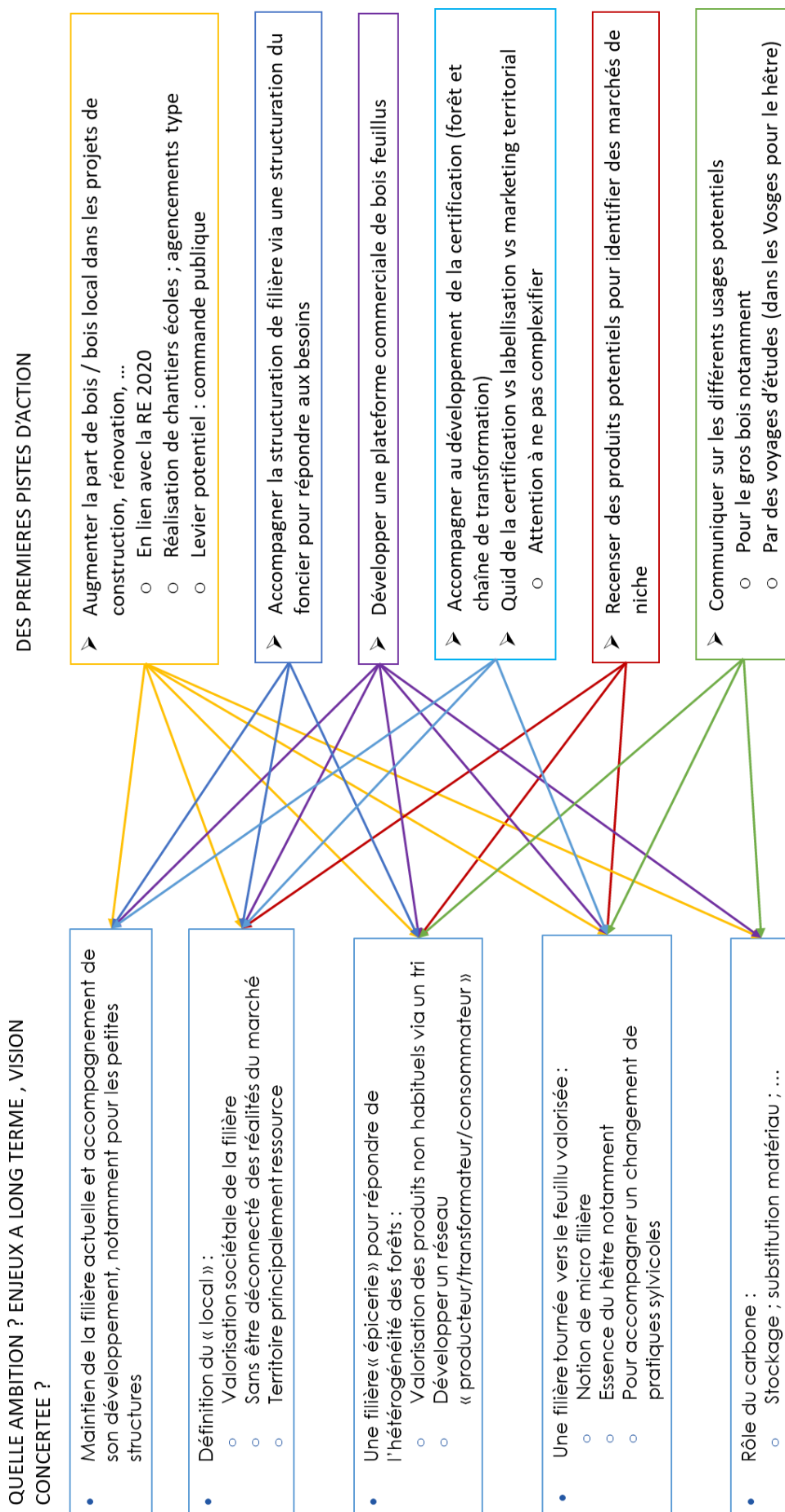


Figure 4

Synthèse du schéma :

Enjeux et ambitions :

Ce dernier atelier avait pour objectif d'aborder la question de la valorisation de la ressource forestière du territoire.

Il en ressort l'importance de la filière actuelle (poids économique, emplois, approvisionnement national en bois ...) et **la nécessité de la maintenir tout en accompagnant sa consolidation**, notamment pour les structures de petite taille.

La notion de « local » a été mentionnée avec la nécessité de la définir. En effet, il ne faut pas occulter que le territoire du PNR est principalement un territoire ressource. Néanmoins une valorisation « sociétale » de la filière actuelle pourrait se mettre en place, tout en gardant en tête les réalités du marché économique du bois sur lequel il reste très difficile d'avoir prise.

Face à l'hétérogénéité des peuplements forestiers, une des ambitions serait de **développer une filière « épicerie »**, pour permettre la valorisation de produits non habituels par un tri poussé et développer des réseaux production/transformateur/consommateur. Cela fait écho à **la notion de micro-filière également évoquée**.

L'enjeu de **la valorisation de la ressource feuillue** a aussi été mentionné, notamment pour le hêtre sans en sous-estimer les difficultés (qualité, quantité, ...).

La communication sur le rôle du matériau bois dans l'adaptation au changement climatique a été mise en avant : rôle de séquestration, stockage, substitution matériau, ... Il serait intéressant de les valoriser dans les actions.

Pistes d'action :

En lien avec les futures réglementations nationales, telle que, dans le domaine de la construction, la Règlementation Environnementale 2020, il sera nécessaire d'accompagner à l'utilisation de bois, et de bois local, dans les projets du territoire. La réalisation de chantiers écoles pourrait accentuer une sensibilisation à ce sujet. Les collectivités ont été de nouveau identifiées comme levier dans le développement de cette potentielle action.

Pour répondre à l'ambition de filière « épicerie », il serait nécessaire de travailler sur la question du foncier et la petite propriété : regrouper des propriétaires pour déclencher des travaux et mieux valoriser les produits, restructuration du foncier, ...

Une plateforme commerciale bois pourrait être mise en place pour du tri et se spécialiser sur la ressource feuillue.

Les certifications forestières s'étendant de la forêt aux produits finis peuvent accompagner une structuration de filières. Il s'est posé la question des différences entre certification, labellisation, marketing territorial, et de faire attention à ne pas multiplier ou complexifier la valorisation des produits.

Un recensement des potentiels produits bois du territoire pourrait être réalisé et permettrait d'identifier des marchés de niche.

Pour finir, afin d'optimiser la valorisation des gros bois, des feuillus, l'organisation de voyages d'études, ou de la communication sur les usages potentiels pourraient être mis en place.

SYNTHESE GLOBALE

Les thématiques forestières sont aujourd'hui au cœur des débats, locaux et internationaux. La multitude des enjeux transversaux concernés (biodiversité, ressources, économie, aménités, aléas climatiques, public/privé...) crée la complexité du sujet et la nécessité de ne pas opposer les approches qu'elles soient techniques, idéologiques ou économiques.

La Charte Forestière de Territoire du PNR a permis de réunir de multiples acteurs, aux points de vue divers, parfois opposés, pour créer un espace de dialogue et d'échange qu'il sera nécessaire de maintenir et rééditer. Ce point, essentiel, donne une grande légitimité à la démarche de concertation et son aboutissement. S'il n'existe certainement pas de trajectoire unique pour ce territoire, **la cohésion des acteurs est un enjeu majeur : faire ensemble, réussir ensemble, échouer ensemble probablement pour certaines tentatives.**

Bien que les ateliers aient été thématiques, certains enjeux ont été plusieurs fois mentionnés, démontrant une fois de plus une transversalité du secteur forestier, mais aussi l'articulation possible des sujets. Cette synthèse correspond à une base solide d'enjeux clés du territoire sans être une liste exhaustive et figée : la Charte Forestière de Territoire 2022-2028 et sa gouvernance associée se devra d'être adaptable et évolutive dans le temps à l'image de ce qu'elle défend. De manière notable, il a été constaté durant ces phases de concertation, que la complexité sus-évoquée et le niveau de représentativité des acteurs, n'ont pas inhibé des expressions communes d'enjeux et de pistes d'actions.

De manière unanime, ont été cités :

- **Un besoin d'une culture forestière partagée :**

Le territoire du PNR est doté d'une culture forestière récente, notamment issue des campagnes de reboisement du XIX^{ème} siècle. Néanmoins, cette vision forestière ne semble pas être partagée et commune. Des manifestations contre « l'énrésinement » du Plateau sont organisées depuis plus de 40 ans et se poursuivent aujourd'hui.

Cet enjeu a été mentionné dans les quatre ateliers. Il s'agit d'un besoin de compréhension mutuelle au sein même des acteurs socio-professionnels du monde forestier mais également d'un besoin de sensibilisation et de dialogue avec la société civile.

- Il a été évoqué la mise en place d'un langage commun sur les thématiques forestières, en se basant sur des définitions communes.
- Une meilleure compréhension des enjeux propres à chaque acteur et donc une montée en compétences sur les sujets transversaux (retours d'expérience, formations, mise en réseau). Cela pourra également permettre la poursuite d'une professionnalisation d'acteurs forestiers (propriétaires, opérateurs terrain, ...)
- Par rapport au besoin d'échanges avec le grand public, il s'agit de sortir des idées reçues, de sensibiliser et valoriser les pratiques exemplaires déjà mises en place en forêt.
- Ce partage d'informations ne doit pas se faire en sens unique, des forestiers au grand public. Il y a aussi un besoin d'une meilleure prise en compte des attentes sociétales (impacts paysagers de la gestion, et exploitation ; aménités fournies par les écosystèmes forestiers ; ...) au sein de la filière forêt bois.
- Le décloisonnement du secteur forestier a également pour objectif l'intégration de nouveaux acteurs dans les instances forestières : architectes – maîtres d'œuvre / designers / consommateur de la ressource bois / professionnels du tourisme / représentants de la société civile / ...
- Il y a aussi un besoin de prise de conscience partagée du rôle de la forêt et du bois dans l'adaptation au changement climatique : rôles de séquestration, stockage, substitution, services écosystémiques, ...

→ Exemples d'actions : mise en réseau ; journée d'échanges techniques ; démonstrations ; instances d'échange avec les habitants ; programmes d'animation grand public et scolaire (vis ma vie de bucheron, aire forêt école, ...) ; ...

- **Des écosystèmes forestiers et une filière bois résilients face aux aléas climatiques :**

La résilience est la capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale après un choc. La résilience d'un écosystème est directement liée à sa biodiversité. Dans un contexte climatique incertain, il est nécessaire de favoriser la résilience des milieux forestiers du territoire dont dépend le secteur forestier économique.

- o Le maintien de l'hétérogénéité (propriétaires forestiers, gestionnaires, stations forestière, peuplements, ...) du massif forestier participe à la résilience globale du système forestier actuel. Développer de nouveaux marchés pour répondre à cette hétérogénéité est un enjeu pour la filière du territoire.
- o Poursuivre la prise en compte des facteurs environnementaux dans les itinéraires et pratiques sylvicoles (diversification des essences, techniques de renouvellement des peuplements, qualité des pratiques, impacts sur le sol, ...) avec un objectif premier de bois d'œuvre.
- o Anticiper les risques climatiques : que ce soit sur la question de la ressource en eau (quantité et qualité), l'accès des massifs en cas d'incendie, de dépérissement massif, ... Il est nécessaire d'estimer au mieux ces risques et leurs impacts sur le territoire et d'anticiper en les intégrant dans la gestion courante des forêts (solutions fondées sur la nature, migration assistée d'essence, desserte forestière...).

→ Exemples d'actions : formations ; dispositif OPAFE ; financement de chantiers tests ; guide sur l'intégration de la biodiversité sur le territoire Parc ; sylvotrophée ; état des lieux de la desserte, ...

- **Augmenter la création de valeur ajoutée sur le territoire et développer des circuits de valorisation du bois de proximité**

Le territoire du PNR est un territoire ressource, notamment pour le résineux (épicéa, douglas). Une filière forestière s'est développée en lien avec cette ressource et fournit des produits bois à l'échelle nationale. Néanmoins, l'utilisation de bois sur le territoire et donc un retour de valeur ajoutée supplémentaire, n'est encore que peu développée.

- o Augmenter la part de bois sur le territoire (bois construction ; bois énergie ; ...) tout en restant dans des logiques de filières durables. Sur le Parc, le bilan {accroissement – prélèvement} n'est pas significatif. Il est néanmoins possible d'en traduire un équilibre précaire entre l'accroissement naturel des peuplements forestiers et les récoltes. Ainsi augmenter la part de bois en local ne doit pas se répercuter en une plus forte récolte, au risque de décapitaliser le massif forestier. Il s'agit au contraire d'envisager une réorganisation des flux de bois et produits finis vers le territoire sans toutefois se couper des marchés nationaux et internationaux.
- o Maintenir le tissu d'entreprises et les valoriser :
 - Notamment les entreprises artisanales, de petite taille qui maillent le territoire et qui présentent, pour certaines, une polyvalence pouvant répondre de l'hétérogénéité des produits bois (feuillus, gros bois, essences à la marge, ...)
 - Valoriser des métiers pour renforcer l'attractivité de la filière bois et faire face aux difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises de première transformation.
 - Développer des réseaux producteur/transformateur/consommateur qui participeraient au développement d'une culture forestière partagée.
- o Développer une filière tournée vers le feuillu de qualité pour une utilisation en construction bois et développer des marchés de niche (notion de micro-filières). Cela permettrait d'optimiser la valorisation de produits issus des forêts hétérogènes et de conforter la gestion de peuplements aujourd'hui peu valorisés.

→ Exemples d'actions : développement de systèmes constructifs innovants (petit habitat léger, ...) ; appel à projet « bois construction » ; actions de valorisation des usages du bois ; réflexions autour

de plateforme de tri ; réseau de petite mécanisation ; recensement des produits bois potentiels ;
...

De façon plus marginale, mais sans générer de débat contradictoire ni de jugement d'importance, ont été cités :

- La question du foncier, et de sa maîtrise pouvant apporter sur des secteurs à enjeux, une vision plus globale, à plus long terme : réflexions à l'échelle d'un massif, équilibre entre milieux ouverts / fermés, regroupement, ...
- La question de la pression du gibier et de l'équilibre sylvocynégétique précaire sur certains secteurs, pouvant remettre en cause la réussite du renouvellement des peuplements (régénération naturelle ou reboisement).

Enfin, certains sujets ne font pas l'unanimité. En d'autres termes, il s'agit de pistes d'investigations durant la future CFT... :

- La forêt, bien commun ?
- Aménités, à qui la responsabilité et la charge ? Lien entre valeur marchande et les services écosystémiques.
- La question du paysage est difficile à appréhender collégialement. Les attentes sociales sont néanmoins ciblées sur la brutalité du changement de paysage via des pratiques (coupes rases) plutôt que sur la composition du paysage en lui-même. C'est un sujet complexe, mais il peut être en partie abordé via la question des lisières, d'un équilibre entre milieux ouverts et fermés.

ANNEXES

Annexe n°1 - Liste des structures invitées aux ateliers

INSTITUTIONS, STRUCTURES, PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES INVITES

ETAT	Direction Départementale des Territoires de la Corrèze - Service de l'économie agricole et forestière Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne - Service eau, environnement, forêt Direction Départementale des Territoires de la Creuse - Service espace rural, risques, environnement Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine Office français de la biodiversité - Direction Nouvelle-Aquitaine
INSTITUTIONS REGIONALES	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
INSTITUTIONS DEPARTEMENTALES	Conseil départemental de la Corrèze Conseil départemental de la Creuse Conseil départemental de la Haute-Vienne
COLLECTIVITES LOCALES	Communauté d'agglomération Tulle Agglo Communauté de communes Briance Combade Communauté de communes Creuse Grand Sud Communauté de communes Creuse Sud-Ouest Communauté de communes de Ventadour - Egletons - Monédières Communauté de communes des Portes de Vassivière Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine Communauté de communes Vézère Monédières Millesources Commune d'Eymoutiers Commune de Bonnefond Commune de Bujaleuf Commune de Chaveroche Commune de Felletin Commune de Flayat Commune de La Nouaille Commune de Peyrat-le-Château Commune de St-Pardoux-Morterolles PETR Monts et Barrages
ACTEURS SOCIO-PROFESSIONNELS	Alliance Forêts Bois APPAAT Millevaches ARBOGEST ASLGF Forêts vivantes du sud est creusois Association de Développement et d'Animation Forestière Dordogne Ventadour Association des ETF Nouvelle-Aquitaine Association PEFC Nouvelle-Aquitaine Atout Forêt Aubraie Cabinet COUDERT

	Cabinet Pascal MONTAGNE
	Cabinet RIBOULET
	Cabinet ROCHA
	CAUE 19
	CAUE 23
	CAUE 87
	Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
	Centre LOEWY
	CFBL
	CFPPA
	Chambre d'agriculture de la Corrèze
	Chambre d'agriculture de la Creuse
	Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
	CIAP Ile de Vassivière
	CIMA Bois
	CNPF Nouvelle-Aquitaine
	Comité Départemental de Randonnée de la Corrèze
	Comptoir des Bois de Brive
	Conservatoire du littoral – Antenne Massif Central
	Corrèze Environnement
	CPIE de la Corrèze
	CPIE des Pays creusois
	EPLEFPA de Haute-Corrèze
	Fédération Départementale des chasseurs de Corrèze
	Fédération Départementale des chasseurs de la Creuse
	Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne
	Fédération de la pêche et de la protection des Milieux Aquatiques de la Corrèze
	Fédération de la pêche et de la protection des Milieux Aquatiques de la Creuse
	Fédération de la pêche et de la protection des Milieux Aquatiques de la Haute-Vienne
	Fibois Nouvelle-Aquitaine
	Forêt Continue
	Forêt Vivante
	FRANSYLVA en Limousin
	GDF Monts et Barrages
	GDF Plateau de Millevaches
	Gestionnaires forestiers professionnels indépendants intervenant sur le territoire
	GF Avenir Forêt
	GMHL
	Groupe Destampes
	IEO Lemosin
	IP Forêt Services
	IPAMAC
	LNE
	LPO Limousin
	Maison de l'Arbre
	Non à la montagne pellet
	ONF Agence Limousin
	Plateforme bois d'Egletons
	Pôle Ecoconstruction Limousin
	SCIC G&F

	SDIS 19
	SDIS 23
	SDIS 87
	SEFSIL
	Société Entomologique du Limousin
	Société Forestière de la Caisse des Dépôts
	Sources et Rivières du Limousin
	Station Sport Nature Haute-Corrèze
	Station Sport Nature Vézère Monédières
	Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs du Limousin
	Syndicat et Office de Tourisme « le Lac de Vassivière »
	Union Régionale des Collectivités Forestières de Nouvelle-Aquitaine
	UNISYLVA
	Université de Limoges - GEOLAB
PNR ML	Conseil de valorisation de l'Espace Rural de Millevaches
	Conseil scientifique du PNR de Millevaches en Limousin
	Membres du Bureau Syndical
	Chargés de mission

Annexe n°2 - Participants aux ateliers n°1 et 2 – le 24/06/21 à Royère-de-Vassivière

	STRUCTURE	AT. N°1	AT. N°2
ETAT	Direction Départementale des Territoires de la Corrèze	1	1
	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine	1	1
	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine	1	1
	Office français de la biodiversité - Direction Nouvelle-Aquitaine	1	0
INSTITUTIONS DEPARTEMENTALES	Conseil départemental de la Creuse	1	1
COLLECTIVITES LOCALES	Communauté de communes Creuse Sud-Ouest	1	1
	Communauté de communes des Portes de Vassivière	1	1
	Commune d'Eymoutiers	1	1
	Commune de Chaveroche	1	1
	Commune de La Nouaille	1	1
	PETR Monts et Barrages	1	1
ACTEURS SOCIO-PROFESSIONNELS	ARBOGEST	2	2
	ASLGF Forêts vivantes du sud est creusois	1	1
	Association de Développement et d'Animation Forestière Dordogne Ventadour	1	1
	Association PEFC Nouvelle-Aquitaine	1	1
	Aubraie	1	0
	Cabinet COUDERT	1	1
	CFBL	1	1
	CNPF Nouvelle-Aquitaine	1	1
	Conservatoire des Espaces Naturelles de Nouvelle-Aquitaine	1	1
	Conservatoire du littoral – Antenne Massif Central	1	0
	Fédération Départementale des Chasseurs de Corrèze	1	1
	FRANSYLVA en Limousin	1	1
	GDF Monts et Barrages	1	1
	GDF Plateau de Millevaches	1	1
	GMHL	1	1
	Groupe Destampes	1	1
	IP Forêt Services	1	1
	Les Tisserands	1	1
	ONF Agence Limousin	1	1
	Pépinière du Haut-Limousin	0	1
SEFSIL	1	1	
Société Forestière de la Caisse des Dépôts	1	1	
Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs du Limousin	1	1	
UNISYLVA	1	1	
Université de Limoges - GEOLAB	0	1	
PNR ML	Vice-Présidents du PNR ML	2	2
	Chargés de mission	4	4
TOTAL GENERAL		43	42

Annexe n°3 - Participants aux ateliers n°3 et 4 – le 02/07/2021 à Saint-Angel

	STRUCTURE	AT.N°3	AT. N°4
ETAT	Direction Départementale des Territoires de la Corrèze	1	1
	Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne	1	1
	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine	1	1
INSTITUTIONS DEPARTEMENTALES	Conseil départemental de la Creuse	1	1
COLLECTIVITES LOCALES	Communauté de communes Creuse Sud-Ouest	1	1
	Communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières	1	1
	Communauté de communes des Portes de Vassivière	1	1
	Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté	1	1
	Commune d'Eymoutiers	1	1
	Commune de Chaveroche	1	1
	PETR Monts et Barrages	1	1
	ACTEURS SOCIO-PROFESSIONNELS	Association de Développement et d'Animation Forestière Dordogne Ventadour	1
Association PEFC Nouvelle-Aquitaine	1	1	
Aubraie	1	1	
Cabinet COUDERT	1	1	
Cabinet Pascal MONTAGNE	2	2	
CAUE 19	2	0	
CFBL	2	2	
Chambre d'agriculture de la Corrèze	1	0	
CNPF Nouvelle-Aquitaine	1	1	
Comptoir des Bois de Brive	1	1	
EARL et EATP Lèmery	1	1	
EPLEFPA de Haute-Corrèze	3	1	
Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze	1	1	
Fibois Nouvelle-Aquitaine	1	1	
FRANSYLVA en Limousin	2	2	
GDF Monts et Barrages	2	2	
GDF Plateau de Millevaches	2	0	
GFP	1	1	
Groupe Destampes	1	1	
La déviation - membres d'un Collectif d'achat de forêts	2	2	
LPO Limousin	1	0	
Non à la montagne pellet	1	1	
ONF Limousin	2	2	
SDIS 19	1	0	
SEFSIL	1	1	
Société Forestière de la Caisse des Dépôts	3	3	
Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs du Limousin	1	1	
Union Régionale des Collectivités Forestières de Nouvelle-Aquitaine	1	1	
Université de Limoges - GEOLAB	1	1	
PNR ML	Président	1	1
	Vice-Présidents du PNR ML	2	2
	Conseil scientifique du PNR Millevaches en Limousin	1	1
	Chargés de mission	5	5
TOTAL GENERAL		61	53

Annexe n°4 - Analyse AFOM proposée

<p>ATOUS</p> <ul style="list-style-type: none"> Fait partie intégrante du territoire, cadre de vie reconnu Nombreuses aménités / support d'activités récréatives à valeur ajoutée Mosaïque de paysage, de milieux forestiers différents <ul style="list-style-type: none"> Hétérogénéité / diversité riche (écologie, paysages) : potentiel écologique présent Morcellement des parcelles / diversité des propriétaires : <ul style="list-style-type: none"> Des visions différentes ; choix sylvicoles variés à l'échelle du PNR Culture forestière récente, qui évolue Filière forêt bois : présente sur le territoire, tous les maillons sont représentés y compris la formation Source d'emplois non délocalisables ; moteurs de l'économie locale (activités propres et induites) Ressource en bois non négligeable et à fort potentiel de valorisation (douglas notamment) 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> Paysage qui se ferme ; transitions brutales entre milieux, dans le temps Morcellement / diversité de propriétaires : gestion forestière non cohérente à l'échelle « massif », visions contradictaires Faible prise en compte de l'ensemble des enjeux patrimoniaux et des fonctions non marchandes Des pratiques à fort impact paysager, sur les sols, la biodiversité Une industrie majoritairement tournée vers une valorisation « résineux, bois moyen » ; fonctionne à flux tendus (tensions sur l'exploitation) ; des difficultés de recrutement sur l'amont de la filière Peu de valorisation finale (et donc de VA) sur le territoire Sujet complexe source d'incompréhension de la société civile Prise en compte des attentes sociétales à la marge
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> CC* : prise de conscience <ul style="list-style-type: none"> Adaptation nécessaire pour plus de résiliences Rôle de la forêt et des produits bois (puit de C, substitution énergétique, matériau) Foncier forestier mouvant Intégration progressive de la biodiversité dans la gestion Préoccupation de la société pour la forêt ; intérêt croissant pour le local (interrogation sur la provenance, ...) Ressources potentielles à mieux valoriser : gros bois, feuillus Diversité d'acteurs Nouvelles stratégies nationales (RE 2020, Aires naturelles protégées, ...) 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> CC : nécessité de s'adapter maintenant <ul style="list-style-type: none"> Pérennité de la ressource ? Sécheresse, risques (sanitaire, incendie, ...) Manque d'eau (quantité, qualité) Inquiétude sociale qui s'amplifie (polarisation, tensions) Déséquilibre forêt / gibier Tensions sur la ressource qui augmentent ; pic de production aujourd'hui Marché à flux tendus, fluctuations des prix ; impact de l'international Risque de déséquilibre entre la ressource forestière et la demande de produits bois qui augmente

*CC : Changement climatique